

Nouveaux Tréteaux de l'Âne Vert  
6, rue des sablons  
77300 FONTAINEBLEAU



**ATELIER-THEATRE  
PRE-INSRIPTION  
SAISON 2024/2025**

*Uniquement à l'attention des nouveaux adhérents  
MAJEURS sur la saison 2024/2025*

**A RENVOYER PAR COURRIER *AVANT LE 20/09/24***

<b>NOM</b>	
<b>PRENOM</b>	
<b>TELEPHONE</b>	
<b>ADRESSE MAIL</b>	
<b>ADRESSE POSTALE</b>	
<b>DATE DE NAISSANCE</b>	
<b>ATELIER SOUHAITE</b>	

Merci de bien vouloir signer cette feuille (signatures des parents pour les adhérents mineurs) et de joindre un chèque d'adhésion de 22 € à l'ordre des NTAV.

Date & Signature

**Attention !!! AUCUNE PRE-INSRIPTION OU DEMANDE D'INSCRIPTION NE SERA RETENUE PAR INTERNET OU PAR TELEPHONE. SEULS LES DOCUMENTS PAPIER SERONT TRAITES.**

SUJET

NOM .....

.....

PRENOM .....

Date de Naissance : .....

Tél : .....

Mail : .....



MODES DE DIFFUSION

Les Nouveaux Tréteaux de l'Âne Vert diffusent leur activité artistique sur internet grâce à leur site [www.ntav.fr](http://www.ntav.fr). Les images qui alimentent ce site proviennent de prises de vues effectuées essentiellement au cours des spectacles du mois de juin (fêtes d'ateliers). Les animateurs effectuent des prises de vues au cours des ateliers uniquement accessibles aux adhérents de l'association. Certaines images servent également à décorer les murs du local des NTAV.

DUREE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est accordée pour une durée de 3 ans à compter de sa signature.

ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION

Tous les adhérents de l'association peuvent contacter directement le webmaster par mail ([webmasterntav@live.fr](mailto:webmasterntav@live.fr)), afin de contester éventuellement la publication d'une image.

- LE SUJET AUTORISE L'UTILISATION DE PHOTOS LE CONCERNANT SANS CONTREPARTIE POUR TOUTES LES ACTIVITES PROMOTIONNELLES DE L'ASSOCIATION (Site internet, Newsletter, décoration du local)
- LE SUJET N'AUTORISE PAS L'UTILISATION DE PHOTOS LE CONCERNANT

Fait à FONTAINEBLEAU,

Signature du sujet

Le .....

## Adhésion à la vie associative Saison 2024/2025

- J'ai pris connaissance du règlement intérieur de l'association des NTAV à ma disposition dans le local de répétitions ou via téléchargement en ligne sur le site [www. ntav.fr](http://www.ntav.fr) à la page « vie associative » et j'en accepte les conditions.
- J'ai pris connaissance des statuts de l'association des NTAV à ma disposition dans le local de répétitions ou via téléchargement en ligne sur le site [www. ntav.fr](http://www. ntav.fr) à la page « vie associative » et j'y adhère sans réserve.

Le ...../...../.....

Signature de l'adhérent

## Modalités de règlement

- Tarifs consultables sur le site [www.ntav.fr](http://www.ntav.fr) page : pratiquer le théâtre /les tarifs.
- Règlement par chèque ou espèce en 1 ou 2 fois (enfants) ou 3 fois (adultes).
- L'ensemble du règlement de l'année théâtrale sera exigé à l'inscription en septembre. L'encaissement des chèques pour les règlements en 2 ou 3 fois s'effectue mi-novembre, mi-janvier et mi-avril